

TARIFS 2017 POUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Maire de la Ville de Saintes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18, L.2122-21, L.2122-22 et L.2144-3,

Vu la délibération n°2016-155 du 09 novembre 2016, transmise en Sous-préfecture le 18 novembre 2016 portant délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n°14-2404 du 07 avril 2015 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Bruno DRAPRON pour la signature des décisions relatives aux affaires sportives,

Considérant qu'il convient d'établir les tarifs annuels pour la location et l'entretien des équipements sportifs, pour l'année 2017,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'appliquer, à compter du 1er janvier 2017, les tarifs ci-annexés pour la location et l'entretien des équipements sportifs de la Ville.

ARTICLE 2 : La présente décision est publiée au registre des décisions et au Recueil des Actes Administratifs de la commune

ARTICLE 3 : En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

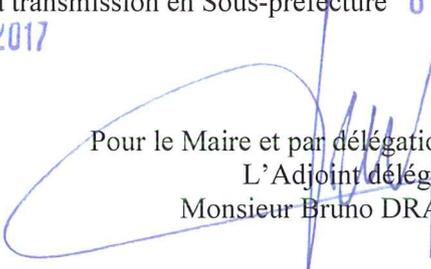
ARTICLE 4 : La Directrice Générale des Services de la Ville, le comptable public assignataire de Saintes Banlieue et Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Un exemplaire de cette décision est notifié à l'intéressé.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture **09 JAN. 2017**
et de sa publication le **09 JAN. 2017**

Fait à Saintes, le **06 JAN. 2017**

Pour le Maire et par délégation de signature,
L'Adjoint délégué
Monsieur Bruno DRAPRON



TARIFS 2017 - Service des Sports

GYMNASES

Route de Rochefort, A. d'Aubigné, Y. Chevalier, S. Jannière, J. Jaures, La Boisnarderie

	Utilisation Ponctuelle / Régulière	
	Location à l'heure	Forfait Fonctionnement
	H.T.	H.T.
	T.T.C.	T.T.C.
Tarifs SAINTAIS		
ASSOCIATIONS	GRATUIT	GRATUIT
PARTICULIERS	26,25 31,50	53,33 64,00
ENTREPRISES	28,75 34,50	57,50 69,00
Tarifs CDA (HORS SAINTES)		
ASSOCIATIONS	27,92 33,50	55,00 66,00
PARTICULIERS	29,58 35,50	60,42 72,50
ENTREPRISES	32,50 39,00	66,67 80,00
Tarifs HORS CDA		
ASSOCIATIONS	32,50 39,00	66,67 80,00
PARTICULIERS	37,50 45,00	77,92 93,50
ENTREPRISES	43,75 52,50	88,33 106,00
Cas particuliers		
Ecoles primaires et maternelles publiques et privées de Saintes	GRATUIT	GRATUIT
Collèges / Lycées publics et privés	Conventions financières avec la Région et le Département	
Situation de repli pour pique-nique en cas d'intempéries pour les scolaires en visite à Saintes	GRATUIT	GRATUIT
Organisme d'état (IEN, Armée de Terre, de l'Air, Gendarmerie, Sous Préfecture, ...) et CNFPT	GRATUIT	GRATUIT
Conseil Régional, Conseil Général, CDC du Pays Santon	GRATUIT	GRATUIT
Comité d'entreprise ayant leur siège social à Saintes	- 50 % du tarif location saintsais entreprises	
Fédération, comité départementaux, régionaux, union régionale ayant leur siège social extérieur à Saintes, mais avec une antenne sur Saintes	GRATUIT	Forfait fonctionnement des associations saintsais

Envoyé en préfecture le 09/01/2017

Reçu en préfecture le 09/01/2017

Affiché le

ID : 07-211704150-20170106169916 16 418-AU

TARIFS 2017 - Service des Sports

GYMNASSE du GRAND COUDRET
avec Hall d'accueil et vestiaires

		Utilisation Ponctuelle / Régulière		
		Location Journalière	Forfait Fonctionnement	
		H.T.	H.T.	T.T.C.
Tarifs SAINTAIS				
ASSOCIATIONS				
PARTICULIERS	Premier jour	2415,00	2898,00	152,00
	Jours supplémentaire	966,67	1160,00	
ENTREPRISES	Premier jour	2615,83	3139,00	166,00
	Jours supplémentaire	1047,50	1257,00	
Tarifs CDA (HORS SAINTES)				
ASSOCIATIONS	Premier jour	1257,50	1509,00	160,00
	Jours supplémentaire	504,17	605,00	
PARTICULIERS	Premier jour	2716,67	3260,00	172,00
	Jours supplémentaire	1088,33	1306,00	
ENTREPRISES	Premier jour	3018,75	3622,50	191,00
	Jours supplémentaire	1208,33	1450,00	
Tarifs HORS CDA				
AVEC UTILISATION DES TRIBUNES MOBILES EN SUPPLEMENT				
ASSOCIATIONS	Premier jour	1509,17	1811,00	191,00
	Jours supplémentaire	604,58	725,50	
PARTICULIERS	Premier jour	3521,67	4226,00	223,50
	Jours supplémentaire	1409,58	1691,50	
ENTREPRISES	Premier jour	4025,00	4830,00	254,00
	Jours supplémentaire	1611,67	1934,00	
AVEC UTILISATION DES TRIBUNES MOBILES EN SUPPLEMENT				
Cas particuliers				
Ecoles primaires et maternelles publiques et privées de Saintes		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Collèges / Lycées publics et privés		Conventions financières avec la Région et le Département		
Situation de repli pour pique-nique en cas d'intempéries pour les scolaires en visite à Saintes		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Organisme d'état (IEN, Armée de Terre, de l'Air, Gendarmerie, Sous Préfecture, ...) et CNFPT		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Conseil Régional, Conseil Général, CDC du Pays Santon		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Comité d'entreprise ayant leur siège social à Saintes		- 50 % du tarif location saintais entreprises		
Fédération, comité départementaux, régionaux, union régionale ayant leur siège social extérieur à Saintes, mais avec une antenne sur Saintes		GRATUIT	GRATUIT	Forfait fonctionnement des associations saintaises

Envoyé en préfecture le 09/01/2017

Reçu en préfecture le 09/01/2017

Affiché le

ID : 017-211704150-20170106-1925_16_418-AU

TARIFS 2017 - Service des Sports

Stades / Terrains et Vélodrome avec vestiaires Bellevue / Léo Lagrange / St Rémy / Y.Chevalier (sauf stade d'honneur) / La Boisnarderie(Honneur et annexe) / Rte de Rochefort / Vélodrome de la Saintonge		Utilisation Ponctuelle / Régulière			
		Location à l'heure		Forfait Fonctionnement	
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Tarifs SAINTAIS					
ASSOCIATIONS					
PARTICULIERS	22,50	27,00	53,33	64,00	
ENTREPRISES	24,17	29,00	57,50	69,00	
Tarifs CDA (HORS SAINTES)					
ASSOCIATIONS	23,33	28,00	55,00	66,00	
PARTICULIERS	25,42	30,50	60,42	72,50	
ENTREPRISES	27,92	33,50	66,67	80,00	
Tarifs HORS CDA					
ASSOCIATIONS	27,92	33,50	66,67	80,00	
PARTICULIERS	31,67	38,00	77,92	93,50	
ENTREPRISES	35,83	43,00	88,33	106,00	
Cas particuliers					
Ecoles primaires et maternelles publiques et privées de Saintes	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Collèges / Lycées publics et privés	Conventions financières avec la Région et le Département				
Situation de repli pour pique-nique en cas d'intempéries pour les scolaires en visite à Saintes	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Organisme d'état (IEN, Armée de Terre, de l'Air, Gendarmerie, Sous Préfecture, ...) et CNFPT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Conseil Régional, Conseil Général, CDC du Pays Santon	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Comité d'entreprise ayant leur siège social à Saintes	- 50 % du tarif location saintsais entreprises				
Fédération, comité départementaux, régionaux, union régionale ayant leur siège social extérieur à Saintes, mais avec une antenne sur Saintes	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	Forfait fonctionnement des associations saintsais

Envoyé en préfecture le 09/01/2017
 Reçu en préfecture le 09/01/2017
 Affiché le 09/01/2017
 ID : 017-704150-20170106-192511448-AU



TARIFS 2017 - Service des Sports

Site: Yvon CHEVALIER

STADE d'HONNEUR avec vestiaires

		Utilisation Ponctuelle / Régulière			
		Location à l'heure	Forfait Fonctionnement		
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Tarifs SAINTAIS					
ASSOCIATIONS					
PARTICULIERS		25,42	30,50	126,67	152,00
ENTREPRISES		27,08	32,50	138,33	166,00
Tarifs CDA (HORS SAINTES)					
ASSOCIATIONS		26,25	31,50	133,33	160,00
PARTICULIERS		27,92	33,50	143,33	172,00
ENTREPRISES		30,42	36,50	159,17	191,00
Tarifs HORS CDA					
ASSOCIATIONS		30,42	36,50	159,17	191,00
PARTICULIERS		35,83	43,00	186,25	223,50
ENTREPRISES		40,83	49,00	211,67	254,00
Cas particuliers					
Ecoles primaires et maternelles publiques et privées de Saintes		GRATUIT			GRATUIT
Collèges / Lycées publics et privés		Conventions financières avec la Région et le Département			
Situation de repli pour pique-nique en cas d'intempéries pour les scolaires en visite à Saintes		GRATUIT			GRATUIT
Organisme d'état (IEN, Armée de Terre, de l'Air, Gendarmerie, Sous Préfecture, ...) et CNFPT		GRATUIT			GRATUIT
Conseil Régional, Conseil Général, CDC du Pays Santon		GRATUIT			GRATUIT
Comité d'entreprise ayant leur siège social à Saintes		- 50 % du tarif location saintais entreprises			
Fédération, comité départementaux, régionaux, union régionale ayant leur siège social extérieur à Saintes, mais avec une antenne sur Saintes		GRATUIT			Forfait fonctionnement des associations saintaises

Envoyé en préfecture le 09/01/2017
 Reçu en préfecture le 09/01/2017
 Affiché le
 ID : 0211704150-2070106-22216418-AU

Envoyé en préfecture le 09/01/2017

Reçu en préfecture le 09/01/2017

Affiché le

SECRET

ID : 017-211704150-20170106-1925_16_418-AU

TARIFS 2017 - Service des Sports

RANDONNÉES PÉDESTRES		
	2016	2017
PARTICIPATION FORFAITAIRE AUX FRAIS DE TRANSPORT PAR SORTIE	6,30	6,60